

BLAUVAC

La nouvelle station d'épuration est inaugurée

Un équipement innovant composé de trois bassins de roseaux, pour la filtration.

Max Raspail, maire, et Jérôme Bouletin, président du Syndicat Rhône-Ventoux (1), ont inauguré la nouvelle station d'épuration de Blauvac. "Le Syndicat a été créé en 1947, en vue d'associer pas moins de 30 communes des Portes d'Avignon jusqu'au pied du Mont Ventoux, pour former une entité géographique et économique en vue d'assurer la distribution d'eau potable, a rappelé M. Raspail, en préambule. L'esprit de solidarité est mis en avant pour que le prix de l'eau soit le même pour tous, communes rurales et urbaines. En 1999, le syndicat se voit aussi confier l'assainissement: la collecte et le traitement des eaux usées domestiques et industrielles."

Jérôme Bouletin, en tant que président du syndicat, poursuit: "Il est primordial de comprendre le principe de mutualisation et de solidarité entre toutes les communes adhérentes, principe sans lequel il serait difficile pour certaines petites communes d'investir dans des travaux coûteux visant à préserver un assainissement des eaux usées respectant les normes actuelles de l'environnement". Le Syndicat a pour mission d'assurer en permanence les besoins en eau potable des 35 communes adhérentes et d'en assurer l'assainissement des eaux usées dans le respect du milieu naturel.

Avec une capacité de 300 équivalents habitants, cette station a été créée pour répondre



Avec une capacité de 300 équivalents habitants, cette station d'épuration nouvellement inaugurée a été créée pour répondre aux besoins des hameaux de Saint-Estève et des Gauchers. / PHOTO W.V.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Cette station par filtres plantés de roseaux, met en œuvre des mécanismes innovants proches des équilibres naturels. Dans un premier temps, les eaux usées arrivent dans la zone de dégrillage, phase visant à extraire les gros débris solides pouvant obturer les tuyaux, les pompes ou les vannes. Après ce premier filtrage, un système de canalisations et de pompes alimente le 1er étage de filtres constitués de trois bassins de roseaux plantés sur des lits de plusieurs couches de gravier. Les matières organiques sont maintenues en surface et par le principe de l'oxygénation, cette masse de bactéries est absorbée par les plantes. Le colmatage des bassins est naturellement réalisé par le mouvement permanent du vent dans les roseaux. Dans une 2^e phase, les eaux sont acheminées vers le second étage de filtres en vue d'affiner le traitement des matières organiques. À la sortie, l'eau est recueillie dans un réservoir de recirculation en vue d'améliorer la qualité des eaux par plusieurs passages dans des filtres, perdant ainsi un peu de pollution à chaque passage. En dernière phase, les eaux traitées sont rejetées dans le milieu naturel. Tout au long du processus, des contrôles bactériologiques sont réalisés. Suez, exploitant, est responsable de l'entretien de la station équipée de nombreux capteurs.

aux besoins des hameaux de Saint-Estève et des Gauchers. Les deux anciennes stations trop vétustes n'étaient plus conformes.

Le coût total de cette installation est de 716 000 € dont une partie est financée par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental. Le coût moyen par équivalent habitant est de 2 386 €, ce chiffre tient à confirmer le bien-fondé du principe de mutualisation des coûts. **W.V.**

(1) Étaient également présents: M. Aiello, vice-président du syndicat; Julia Brechet, directrice du syndicat; Fanny Flachaire, chargée de communication pour le syndicat; les maires et élus des communes voisines; David Limbert, chef de service Suez en charge de la gestion des stations d'épuration; le cabinet Tramoy, maître d'œuvre.